

ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

MÉTADONNÉES

Cible 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

4.7.2 Pourcentage d'écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences utiles dans la vie

Définition

Pourcentage d'écoles proposant une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences essentielles dans le cadre du programme scolaire formel ou dans le cadre d'activités extrascolaires.

But

Évaluer les progrès vers la mise en œuvre d'une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences essentielles dans toutes les écoles. Cet indicateur suit la proportion d'écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences pour la vie dans le cadre du programme scolaire formel ou dans le cadre d'activités extrascolaires. Cet indicateur reflète l'offre de programmes d'études à l'appui des programmes nationaux de prévention du VIH.

Méthode de calcul

Le nombre d'écoles à chaque niveau d'enseignement dispensant une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences pour la vie est exprimé en pourcentage de toutes les écoles du niveau d'enseignement donné.

$$PSHIV_n = \frac{SHIV_n}{S_n}$$

Où :

$PSHIV_n$ = pourcentage d'écoles du niveau n d'enseignement dispensant une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences essentielles.

$SHIV_n$ = nombre d'écoles du niveau n d'enseignement dispensant une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences pour la vie.

S_n = nombre total d'écoles au niveau n d'enseignement.

Interprétation

Une valeur élevée indique qu'un grand nombre d'écoles, à un niveau d'enseignement donné, proposent aux élèves une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences pour la vie.

Type de source de données

Données administratives.

Désagrégation

Par niveau d'éducation.

Données requises

Nombre d'écoles à chaque niveau d'enseignement dispensant une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences pour la vie et nombre total d'écoles au même niveau.

Les sources de données

Données administratives des écoles et autres prestataires d'éducation et de formation.

Assurance qualité

L'indicateur doit être calculé sur la base de données provenant d'une énumération précise et complète des établissements d'enseignement ou de formation avec et sans programme formel ou extrascolaire qui comprenaient des cours ou des activités d'éducation sur le VIH et la sexualité basés sur les compétences de vie, que ces établissements appartiennent au secteur public ou privé. L'ISU gère une base de données mondiale utilisée pour produire cet indicateur.

Limites et commentaires

Bien que l'indicateur fournisse potentiellement une bonne mesure de la couverture, en considérant quelles écoles ont dispensé une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences pour la vie, aux niveaux minimaux requis, en raison de la gamme de sujets et de l'ensemble minimum de sujets fixé, cet indicateur est assez complexe à calculer en utilisant la méthode de mesure adaptée aux enquêtes en milieu scolaire. Il ne reflète pas le temps réellement consacré à chacun des sujets. Si seuls les chefs d'établissement communiquent sur cet indicateur, beaucoup ne sauront peut-être pas

quels sujets sont enseignés si l'éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences pour la vie n'est pas une matière aussi autonome et évaluée.